



INTERPELLATION

Auteur PDCVr, par Françoise Métrailler et Delphine Michaud
Objet Unités d'accueil extra-familiales, il y a des outils, utilisons-les.
Date 07/06/2021
Numéro 2021.06.204

En consultant le site de l'OFAS, le PDCVr a été surpris de constater que le Valais, n'avait pas fait de demandes d'aides financières à l'augmentation des subventions cantonales et communales à l'accueil extra familial pour les enfants proposées par la Confédération. Seuls les cantons peuvent bénéficier de ces aides financières et en faire la demande.

Depuis 2018 et jusqu'en 2023, la Confédération soutient financièrement les cantons et les communes qui augmentent leurs subventions à l'accueil extra-familial des enfants, afin de réduire les coûts à la charge des parents. La Confédération participe également au financement des coûts de planification des projets qui visent une meilleure adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des parents.

Nous avons pu constater que les cantons d'Argovie, de Thurgovie, de Bâle-Campagne, de Berne, de Soleure, de Neuchâtel et du Tessin avaient déposé des demandes d'aides financières.

A l'heure où nous incitons les femmes à regagner le monde du travail si elle l'on quitté, nous devons tout mettre en oeuvre afin que l'organisation des parents soit un peu moins compliquée en créant des structures adaptées aux besoins des familles. C'est aussi, et cet argument est également important, une aide à notre économie.

Conclusion

Pourquoi le canton du Valais n'utilise-t-il pas les outils mis à disposition par la Confédération ?